

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la neuvième (9<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-cinquième (55<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 26 juin 2025, à 17 h 30, en visioconférence.

Présents :	Jean-François Bergeron Caroline Boyer Camélee Boisvert-Labelle Pier-Luc Chayer Adel El Zaïm Précillya Godbout Hébert Nathalie Honoré Alain Jutras Nadine Le Gal Carmen-Gloria Sanchez Isabelle Sauvé Patricia Tremblay	
Invités :	Alain Aubuchon, directeur Ando Ballaman, gestionnaire administratif Julie-Pier Bégin, analyste-conseil spécialisée en affaires juridiques Simon Branchaud, directeur adjoint des études Karine Gauthier, adjointe  Stéphane Gauthier, directeur  Marie-Noëlle Harvey, directrice adjointe Chantal Henri, directrice Mathilde Loiselle Davidson, vice- présidente Stéphane Marcoux, directeur  Hugo Morissette, directeur  Gabrielle Sabbagh, directrice adjointe	Direction de la vie étudiante Direction générale  Secrétariat général et affaires juridiques Développement pédagogique et gestion des programmes Secrétariat général et affaires juridiques Direction de la formation continue, services aux entreprises et international Direction des ressources humaines  Direction des ressources humaines Commission des études  Direction des ressources matérielles Direction des communications et des ressources informationnelles Direction de la vie étudiante

Pierre-Luc Tremblay, directeur Direction de la formation continue,  
adjoint services aux entreprises et  
international

Excusés : Daniel Bourdon  
Marie-Christine Busque  
Julie Lamonde  
France Pouliot  
Steeve Lavoie  
Yves Zogo Ndzana

Secrétaire : Diane Bournival, secrétaire générale Secrétariat général et affaires  
juridiques

### 09.01 Adoption de l'ordre du jour

Carmen-Gloria Sanchez, la présidente, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et déclare, après avoir constaté le quorum, l'assemblée ouverte à 17 h 32. Avant l'adoption de l'ordre du jour, la présidente demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter ou des ajouts à proposer à celui-ci.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
09.01	Adoption de l'ordre du jour	5
09.02	Déclaration d'intérêts des membres	
09.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 mai 2025	5
09.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 mai 2025	
09.05	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 23 mai et 6 juin 2025	5
09.06	Rapport de la commission des études tenue le 4 juin 2025 (invitée : Mathilde Loïselle Davidson)	5
09.07	Résolution – Programme <i>Soins préhospitaliers d'urgence</i> en partenariat avec le Collège Lionel-Groulx	15
09.08	Résolution – Programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en <i>Courtage immobilier résidentiel</i> (EEC.1Y) (invité : Pierre-Luc Tremblay)	15
09.09	Résolution – Nomination d'un membre externe au comité de sélection de la personne à la Direction des ressources humaines	10
09.10	Résolution – Formation du comité de sélection de la Direction générale	15
09.11	Résolution – Adoption du plan stratégique et du plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030 (invités : Ando Ballaman et Simon Branchaud)	15
09.12	Résolution – Plan d'action stratégique institutionnel 2025-2026 du Cégep de Saint-Jérôme	15
	Pause	10

09.13	Résolution – Modifications apportées à la <i>Politique institutionnelle visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel</i> (invitées : Gabrielle Sabbagh et Marie-Noëlle Harvey)	15
09.14	Résolution – Modifications apportées au <i>Règlement de gestion financière</i> (n° 8)	5
09.15	Résolution – Servitude pour un fossé de drainage sur le terrain de l'Institut du véhicule innovant avec la Ville de Saint-Jérôme	10
09.16	Résolution – Nomination des membres de la commission des études 2025-2026	5
09.17	Information – Dépôt du calendrier de la commission des études 2025-2026	5
09.18	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	10
09.19	Informations et divers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis de motion <ul style="list-style-type: none"> <li>o <i>Règlement de régie interne</i> (n° 1) – charte des comités</li> <li>o <i>Règlement relatif au comité exécutif</i> (n° 4)</li> <li>o <i>Règlement de gestion financière</i> (n° 8)</li> </ul> </li> <li>- Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier</li> </ul>	5
09.20	Levée de la séance	

Caroline Boyer, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 26 juin 2025, et ce, comme il a été présenté. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## **09.02 Déclaration d'intérêts des membres**

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

## **09.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 mai 2025**

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci. La secrétaire générale précise que, au point 08.14 Résolution – PSOv4a pour une nouvelle infrastructure destinée au Centre de développement des composites du Québec, on a modifié, au 16<sup>e</sup> « CONSIDÉRANT », « superficie approximative de 3600 m<sup>2</sup> (mesures brutes confirmées à la suite d'un exercice de plan de blocage) » par « une superficie approximative de 4500 m<sup>2</sup> ».

Nathalie Honoré, appuyée par Alain Jutras, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 mai 2025, et ce, avec la modification apportée. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

---

#### **09.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 27 mai 2025**

---

En suivi au point 8.14 Résolution – PSov4a pour une nouvelle infrastructure destinée au Centre de développement des composites du Québec, Nadine Le Gal mentionne que la demande devrait être déposée au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie au début de la semaine prochaine. Elle ajoute que le Collège se montre confiant pour la suite des choses.

---

#### **09.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 23 mai et 6 juin 2025**

---

Aucun point n'est soulevé.

---

#### **09.06 Rapport de la commission des études tenue le 4 juin 2025**

---

Mathilde Loiselle-Davidson, vice-présidente de la commission des études, indique qu'un grand nombre d'avis favorables a été donné lors de la séance tenue le 4 juin dernier, dont sur les points suivants :

- Projet de planification stratégique 2025-2030. La commission des études a donné un avis favorable pour le projet de plan stratégique déposé le 7 mai, sans tenir compte des modifications subséquentes, portant notamment sur quatre (4) indicateurs proposés à l'aspiration 3. Selon la commission, il n'a pas été possible de respecter le délai de consultation des départements.
- Projet de plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030.
- Cahier de programme de l'AEC en courtage immobilier.

---

#### **09.07 Résolution – Programme *Soins préhospitaliers d'urgence* en partenariat avec le Collège Lionel-Groulx**

---

Patricia Tremblay présente sommairement les modalités de la nouvelle entente de partenariat signée avec le Collège Lionel-Groulx concernant l'offre du programme *Soins préhospitaliers d'urgence* au Centre collégial de Mont-Laurier. Elle rappelle que ce programme y était déjà offert depuis 2021, en partenariat avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, et qu'il est donc essentiel d'en assurer la continuité dans cette région. Contrairement à l'entente précédente, qui exigeait que les étudiants terminent leur dernière année en Abitibi, le programme du Collège Lionel-Groulx sera désormais entièrement donné à Mont-Laurier.

Elle explique que la nouvelle grille de cours se compare sensiblement à l'ancienne, mais qu'elle comporte un ajout d'heures pour la notion du jugement clinique et pour le stage. Ce partenariat est avantageux pour toutes les parties, puisque le Collège détient déjà l'expérience nécessaire pour offrir ce programme et possède déjà les équipements requis. Nadine Le Gal souligne la grande expertise du Collège dans la délocalisation de programmes et félicite la directrice des études pour le travail effectué. Elle tient à exprimer sa grande reconnaissance pour la collaboration avec le milieu, qui a notamment fait don de plusieurs équipements.

CONSIDÉRANT que, depuis le printemps 2018, la population a été sensibilisée au fait que la couverture ambulancière était inadéquate dans certains secteurs des Laurentides, particulièrement dans les Hautes-Laurentides;

CONSIDÉRANT que le Collège a offert le programme *Soins préhospitaliers d'urgence* en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, au Centre collégial de Mont-Laurier les trois (3) dernières années;

CONSIDÉRANT que ce partenariat se terminera à la fin de cette année et que des démarches ont été entreprises avec le Collège Lionel-Groulx (CLG), détenteur de l'autorisation ministérielle lui permettant d'offrir ce programme, dans l'optique d'un transfert complet du programme *Soins préhospitaliers d'urgence* (SPU) afin qu'il soit intégralement offert au Centre collégial de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT que le partenariat établi avec le CLG permettra d'offrir le programme complet de *Soins préhospitaliers d'urgence* dès la session d'automne 2025 au Centre collégial de Mont-Laurier;

CONSIDÉRANT que cette offre de programme assurera à la région et aux entreprises du milieu hospitalier une augmentation du bassin de main-d'œuvre qualifiée et favorisera la rétention, dans les Laurentides, de futures personnes diplômées du programme SPU;

CONSIDÉRANT que le Collège et le CLG ont travaillé en étroite collaboration pour établir ce partenariat;

CONSIDÉRANT que le Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme a été informé de l'entente et qu'il a pu en discuter avec la Direction du Collège lors de réunions du comité des relations de travail enseignant;

CONSIDÉRANT que le programme SPU a été présenté à titre informatif à la commission des études le 4 juin 2025;

CONSIDÉRANT que les grandes lignes du programme SPU qui sera donné à Mont-Laurier sont présentées aux membres du conseil d'administration par la Direction des études.

Adel El Zaïm, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« d'approuver l'offre du programme *Soins préhospitaliers d'urgence* en partenariat avec le Collège Lionel-Groulx et le Cégep de Saint-Jérôme au Centre collégial de Mont-Laurier, et ce, dès la session d'automne 2025. »

**CA 56 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**09.08 Résolution – Programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en  
*Courtage immobilier résidentiel (EEC.1Y)***

---

Pierre-Luc Tremblay, directeur adjoint au développement pédagogique de la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international, rappelle le profil distinctif des personnes étudiantes à la formation continue, qui, comparativement à celles du secteur régulier, sont plus âgées, assument plus de responsabilités familiales, cumulent plus d'expérience professionnelle et sont davantage issues de l'immigration.

Un consortium de plusieurs cégeps, porté par le Collège de Maisonneuve, a réalisé l'actualisation du programme. L'ancienne version du programme remontait à 2008 et avait connu de légères modifications au fil du temps. Or, la pratique du courtage immobilier a énormément évolué depuis. En effet, l'entrée en vigueur de la *Loi sur le courtage immobilier* a rendu obligatoire la possession d'un permis pour agir dans une transaction immobilière. De plus, cette actualisation vient ajouter une quinzaine d'heures de cours, ce qui permet de combler certaines lacunes observées par l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) dans l'exercice de la profession et les examens.

CONSIDÉRANT qu'un consortium de vingt-trois (23) cégeps, dont le Cégep de Saint-Jérôme, a été mis en place par la signature d'un protocole d'entente le 2 novembre 2007 afin d'élaborer et de gérer conjointement un programme d'AEC en *Courtage immobilier résidentiel*;

CONSIDÉRANT que le Collège de Maisonneuve a ainsi élaboré, pour le compte du consortium, le programme d'AEC en *Courtage immobilier résidentiel (EEC.1Y)* en 2008;

CONSIDÉRANT que la pratique du courtage immobilier a vu plusieurs changements depuis 2008 et que le programme devait être révisé, notamment pour prendre en compte le fait que les interventions des courtiers ou courtières dans une transaction immobilière sont désormais régies par la *Loi sur le courtage immobilier*;

CONSIDÉRANT que l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) permet aux personnes diplômées qui ont suivi le programme de courtage immobilier résidentiel (EEC.1Y) d'accéder à l'examen de l'OACIQ afin d'obtenir un permis d'exercice de la profession en courtage immobilier résidentiel;

CONSIDÉRANT que l'OACIQ a constaté certaines lacunes chez les nouvelles courtières et nouveaux courtiers quant à l'application concrète de leurs connaissances lors des transactions immobilières et a, par conséquent, modifié les critères d'accréditation des programmes;

CONSIDÉRANT que le Collège de Maisonneuve et le consortium ont réalisé une démarche d'actualisation du programme l'année dernière;

CONSIDÉRANT que la commission des études a émis un avis favorable le 4 juin 2025 quant à l'actualisation du programme d'AEC en *Courtage immobilier résidentiel*;

CONSIDÉRANT que la Direction de la formation continue, service aux entreprises et international présente le cahier de programme d'AEC en *Courtage immobilier résidentiel* au conseil d'administration pour adoption.

Alain Jutras, appuyé par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter le programme conduisant à une attestation d'études collégiales (AEC) en *Courtage immobilier résidentiel* (EEC.1Y) – année-version 2025, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction de la formation continue, services aux entreprises et international. »

### CA 57 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **09.09 Résolution – Nomination d'un membre externe au comité de sélection de la personne à la Direction des ressources humaines**

---

Chantal Henri, directrice des ressources humaines, prendra sa retraite au cours du mois de novembre prochain. Le processus visant à pourvoir le poste de cadre de direction doit donc être amorcé. À cette fin, un siège au sein du comité de sélection est réservé à un membre externe du conseil d'administration. L'échéancier sera envoyé prochainement. Il est à noter que vu le gel d'embauche actuellement en vigueur, le processus se fera en deux étapes. Une première, qui sera amorcée dès lundi, permettra de recevoir et d'évaluer ensuite des candidatures provenant de l'interne. Si cette étape ne s'avère pas fructueuse, le processus se poursuivra avec l'évaluation des candidatures de l'externe dès le début de l'automne.

Camélee Boisvert-Labelle et Précillya Godbout Hébert ont exprimé leur intérêt à siéger à titre de membre externe au sein du comité de sélection de la personne à nommer à la Direction des ressources humaines. Il est convenu que Précillya Godbout Hébert devra confirmer sa disponibilité d'ici demain. À défaut de confirmation, Camélee Boisvert-Labelle sera désignée pour occuper le siège. La résolution ci-dessous sera modifiée en fonction de la réponse reçue.

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de la directrice des ressources humaines prévu pour la fin novembre 2025;

CONSIDÉRANT que dans le cas de l'embauche d'un cadre de direction, la présence d'un membre externe du conseil d'administration, nommé par celui-ci, est requise, conformément à l'article 9.1.7 de la *Politique de gestion du personnel d'encadrement*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration, après avoir sondé l'intérêt des membres externes à siéger au comité de sélection de la personne à la Direction des ressources humaines, procède à la nomination de celle-ci.

Isabelle Sauvé, appuyée par Caroline Boyer, propose :

« de procéder à la nomination de Précillya Godbout Hébert, ou à défaut, de Camélee Boisvert-Labelle, membre externe du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme, à titre de membre du comité de sélection pour l'embauche de la personne à la Direction des ressources humaines. »

### CA 58 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **09.10 Résolution – Formation du comité de sélection de la Direction générale**

---

Comme la directrice générale a annoncé qu'elle ne solliciterait pas de nouveau mandat, le processus de sélection d'une nouvelle personne hors cadre à la Direction générale doit être enclenché. Le conseil d'administration doit donc former le comité de sélection et ouvrir un concours public. La secrétaire générale mentionne que Steeve Lavoie et Nathalie Honoré ont manifesté leur intérêt et souhaitent participer en tant que membres externes. Nathalie Honoré confirme sa volonté de siéger au comité. Quant aux membres provenant de l'interne, Caroline Boyer et Isabelle Sauvé manifestent leur intérêt à participer au comité. Aucune autre personne de l'interne ou de l'externe, présente ou non, n'a manifesté son intérêt.

CONSIDÉRANT que, tel qu'il appert au *Règlement sur la nomination, le renouvellement de mandat et l'évaluation de la Direction générale ou de la Direction des études* (n° 11), le comité de sélection est composé de cinq (5) membres, soit la présidence, deux (2) membres internes et deux (2) membres externes;

CONSIDÉRANT que le processus de sélection se déroulera pendant la session d'automne 2025 et que le comité siégera à huis clos;

CONSIDÉRANT que chaque membre est invité à indiquer s'il souhaite ou non soumettre sa candidature pour siéger au sein du comité de sélection en vue de la nomination de la future directrice générale ou du futur directeur général du Collège;

CONSIDÉRANT que certains membres externes ont manifesté leur intérêt pour faire partie de ce comité, dont Nathalie Honoré et Steeve Lavoie, en raison tous deux de leur expérience professionnelle et de leurs connaissances du milieu;

CONSIDÉRANT que les membres suivants sont proposés ou proposent leur candidature :

- Membres externes : Steeve Lavoie et Nathalie Honoré
- Membres internes : Caroline Boyer et Isabelle Sauvé

Alain Jutras, appuyé par Adel El Zaïm, propose :

- « - de recevoir les candidatures suivantes pour les sièges réservés à un membre de l'externe : Steeve Lavoie et Nathalie Honoré;
- de recevoir les candidatures suivantes pour les sièges réservés à un membre de l'interne : Caroline Boyer et Isabelle Sauvé;
- de nommer Steeve Lavoie et Nathalie Honoré à titre de membres externes, et Caroline Boyer et Isabelle Sauvé comme membres internes;
- et que ces quatre (4) personnes, accompagnées de la présidente, Carmen-Gloria Sanchez, forment le comité de sélection en vue de la nomination de la future Direction générale du Collège. »

### CA 59 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **09.11 Résolution – Adoption du plan stratégique et du plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030**

---

L'adoption du plan stratégique est un événement important pour le Collège, car ce plan teintera les actions que la communauté entamera durant les cinq (5) prochaines années. Le Collège en présente fièrement le fruit, car il est le résultat d'un travail acharné, de nombreux échanges et consultations, et surtout, d'un réel effort collectif. Le comité de pilotage, le comité de la réussite et le conseil d'administration, à travers son comité de gouvernance et d'éthique, qui s'est réuni à six (6) reprises, ont été sollicités à toutes les étapes du processus d'élaboration.

Ando Ballaman, membre du comité pilotage, explique les grandes étapes de la démarche suivie jusqu'ici. Il indique que le plan stratégique intègre le plan d'engagement de la réussite. La réduction du nombre d'aspirations rend le tout beaucoup plus réaliste. Bien que la notion de recherche ne soit pas textuellement reprise dans les concepts clés du plan stratégique, celui-ci spécifie que l'aspiration 3 (innovation) et la valeur de l'audace englobent implicitement les activités de recherche effectuées au Collège.

CONSIDÉRANT que le Collège est tenu, selon l'article 16.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, de réaliser un plan stratégique couvrant une période de plusieurs années et intégrant un plan de réussite, lequel fait l'objet d'une planification particulière;

CONSIDÉRANT que le *Plan stratégique et de réussite 2019-2025* arrive à échéance le 30 juin 2025 et que le bilan final sera présenté à l'automne au cours d'une assemblée du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que, le 18 juin 2024, le conseil d'administration a adopté la démarche visant à rédiger le nouveau plan stratégique 2025-2030 (résolution **CA 56 [2023-2024]**);

CONSIDÉRANT que tout au long de la démarche d'élaboration du plan stratégique, les membres du comité de gouvernance et d'éthique ont été consultés;

CONSIDÉRANT que chacune des étapes franchies a été présentée aux membres du conseil d'administration pendant l'année 2024-2025;

CONSIDÉRANT que la consultation des différents groupes concernés (le personnel d'encadrement, le personnel de toutes les fonctions et de tous les niveaux, les étudiantes et étudiants ainsi que les partenaires de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier) a permis de faire connaître leurs attentes et leurs idées;

CONSIDÉRANT que la démarche mentionnée, amorcée au printemps 2024, prévoyait les étapes suivantes :

- consultation de la communauté collégiale sur le plan stratégique 2019-2025;
- élaboration et adoption de la démarche de planification stratégique 2025-2030;
- recensement des besoins du milieu et de la communauté étudiante;
- consultations de la communauté collégiale sur l'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces, sur la mission, la vision, les aspirations et les valeurs;
- grand rassemblement du personnel pour réfléchir aux moyens d'incarner les valeurs retenues;
- identification des objectifs organisationnels et des indicateurs;
- rédaction du plan stratégique et du plan d'engagement de réussite étudiante;
- présentation en commission des études pour avis;
- présentation au conseil d'administration pour adoption;
- lancement du plan stratégique (août 2025).

CONSIDÉRANT que, à l'automne 2024, le comité directeur de la réussite et le comité de promotion de la réussite ont dressé un bilan du plan 2019-2025, qui a permis de réaliser ce qui suit :

- se doter d'un portrait de la réussite, de la persévérance et de la diplomation des personnes étudiantes;
- évaluer la mise en œuvre des mandats des deux comités;
- établir des constats et définir des pistes d'amélioration en vue de mieux orienter les travaux de rédaction du plan d'engagement de réussite étudiante.

CONSIDÉRANT que le comité de pilotage de la démarche de planification stratégique a travaillé en étroite collaboration avec le comité directeur de la réussite pour garantir une intégration harmonieuse des tâches, dans l'optique où la réussite constituera l'axe transversal du prochain plan stratégique;

CONSIDÉRANT que le nouveau plan stratégique a été accueilli très favorablement par le personnel d'encadrement qui sera responsable, avec le comité de direction, de sa mise en œuvre et de l'adoption de son contenu;

CONSIDÉRANT que le plan stratégique et le plan d'engagement de réussite étudiante ont fait l'objet d'un avis favorable lors de la commission des études qui s'est tenue le 4 juin 2025;

CONSIDÉRANT que le comité de direction recommande d'adopter le plan stratégique et le plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030.

Nathalie Honoré, appuyée par Alain Jutras, propose :

« d'adopter le plan stratégique 2025-2030 "Ensemble pour demain"  
ainsi que le plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030, qui

guideront le Collège dans l'ensemble de ses activités pour les cinq (5) prochaines années, et ce, comme ils ont été présentés par la Direction générale et la Direction des études. »

### **CA 60 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Les membres du conseil d'administration soulignent l'excellent travail effectué par toutes les personnes qui sont intervenues et la beauté du résultat présenté. Les membres faisant partie du personnel estiment qu'il sera plus facile et motivant de participer à la concrétisation de ce nouveau plan.

#### **09.12 Résolution – Plan d'action stratégique institutionnel 2025-2026 du Cégep de Saint-Jérôme**

---

Ando Ballaman propose le plan d'action stratégique institutionnel 2025-2026, qu'il juge maintenant mieux structuré. La réduction du nombre d'actions, l'établissement d'échéances à plus court terme et la désignation de responsables par équipe contribueront à simplifier le processus de reddition de comptes. Le suivi de l'évolution des résultats sera également facilité. Par ailleurs, un groupe de travail sera formé pour chacune des aspirations.

CONSIDÉRANT que, pour l'année 2025-2026, le Collège prépare un plan d'action stratégique institutionnel annuel, lequel découle de sa planification stratégique 2025-2030 « Ensemble pour demain » ainsi que de son plan d'engagement de réussite étudiante;

CONSIDÉRANT que le plan annuel comprend les actions stratégiques institutionnelles qui seront ensuite déclinées dans les plans opérationnels des directions, services et départements;

CONSIDÉRANT que la réalisation de ce plan empruntera une approche structurée au sein de groupes de travail formés par aspiration et du comité de suivi du plan stratégique;

CONSIDÉRANT que le bilan de l'an un (1) du plan sera tiré de ce plan d'action;

CONSIDÉRANT que le plan d'action stratégique institutionnel 2025-2026 du Collège est présenté au conseil d'administration par Nadine Le Gal, directrice générale, et par Ando Ballaman, gestionnaire administratif.

Isabelle Sauvé, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter le plan d'action stratégique institutionnel 2025-2026 du Cégep de Saint-Jérôme, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale. »

### **CA 61 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Nadine Le Gal félicite le comité de pilotage et le comité de la réussite pour le travail réalisé conjointement.

PAUSE

### **09.13      Résolution – Modifications apportées à la *Politique institutionnelle visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel***

---

Gabrielle Sabbagh, directrice adjointe au Service de soutien psychosocial de la Direction de la vie étudiante, et Marie-Noëlle Harvey, directrice adjointe de la Direction des ressources humaines, présentent les modifications apportées dans le cadre de la refonte de la *Politique institutionnelle visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* du Collège.

En 2017, l'entrée en vigueur de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* imposait aux établissements d'enseignement supérieur d'adopter une politique. Le Collège a fait cet exercice en 2018. La Politique du Collège, ayant subi des modifications mineures, devait être révisée en profondeur.

Les changements notables consistent en ce qui suit :

- Ajout de la coresponsabilité de la Politique entre la Direction des ressources humaines et la Direction de la vie étudiante.
- Positionnement institutionnel quant aux rapports d'autorité (on considère une personne employée comme étant en situation d'autorité par rapport aux personnes étudiantes) et ajout d'un code de conduite encadrant les relations intimes.
- Actualisation du *Guide encadrant les activités sociales ou d'accueil* afin d'y ajouter des recommandations de mesures à prendre lors de l'organisation d'activités.

Gabrielle en profite pour brosser un portrait des mesures de prévention, de sensibilisation et de formation entreprises par le Collège en 2024-2025, dont :

- Deux (2) formations obligatoires (visant la population étudiante et le personnel)
- Sept (7) formations d'ambassadrices-ambassadeurs pour être témoins actifs
- Trois (3) formations de groupe (pour une équipe des Cheminots, pour les Pandas et pour l'équipe d'improvisation)
- Réception de 47 signalements (aucune plainte n'a été déposée)
- Trois (3) dossiers ont été transmis au service de mises en cause (visant l'éducation au consentement et la prise de conscience des personnes ayant commis des violences à caractère sexuel).

Le champ d'application sera vérifié afin de savoir si l'Institut du véhicule innovant est également visé.

CONSIDÉRANT que, comme le prévoit la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (ci-après la « Loi »), le Collège a adopté la *Politique institutionnelle visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* (ci-après la « Politique ») le 27 novembre 2018 pour ensuite y apporter quelques modifications;

CONSIDÉRANT que la Loi prévoit que la Politique doit faire l'objet d'un processus de révision au moins tous les cinq (5) ans;

CONSIDÉRANT que l'entrée en vigueur de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail* en mars 2024 a rendu nécessaire l'actualisation de la Politique afin que cette dernière soit conforme à la Loi;

CONSIDÉRANT que l'actualisation de la Politique était également nécessaire pour ajouter, retirer et moderniser certains termes ou concepts afin que celle-ci reflète plus fidèlement la réalité des processus internes du Collège, en particulier ceux visant la prévention et les interventions dans le cadre du traitement d'un signalement ou d'une plainte;

CONSIDÉRANT que le Collège, tout comme plusieurs autres établissements d'enseignement supérieur, a décidé de resserrer les règles encadrant les relations intimes dans un contexte pédagogique ou d'autorité, l'objectif étant d'éviter tout manque d'objectivité et d'impartialité ou de prévenir les situations d'abus de pouvoir ou de violence sexuelle;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées ont été présentées pour discussion ou information dans diverses instances du Collège;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées pour adoption aux membres du conseil d'administration par la Direction de la vie étudiante.

Alain Jutras, appuyé par Camélee Boisvert-Labelle, propose :

« d'adopter les modifications proposées à la *Politique institutionnelle visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel*, et ce, comme elles ont été présentées par la Direction de la vie étudiante et la Direction des ressources humaines. »

### **CA 62 (2024-2025)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Nadine Le Gal tient à féliciter les deux directions pour leur excellent travail de collaboration.

#### **09.14 Résolution – Modifications apportées au *Règlement de gestion financière* (n° 8)**

---

En l'absence de Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, Diane Bournival présente les modifications proposées au Règlement n° 8. La présentation a clarifié la notion de « personne décisionnaire », mais la principale modification se trouve à l'article 6.5. Cet article permet désormais une désignation pour l'approbation des demandes d'achat ou des dépenses et la signature de contrats en cas d'absence ou d'urgence afin ne pas paralyser les opérations. Une refonte du règlement est toutefois prévue pour l'automne prochain.

CONSIDÉRANT que la révision du *Règlement relatif à la gestion financière* (n° 8) était un sujet du plan de travail 2024-2025 du comité d'audit et des finances, mais que cette révision requiert plus de temps que prévu;

CONSIDÉRANT que cette révision doit tenir compte des modifications à apporter au *Règlement sur les activités d'approvisionnement* (n° 7) à la suite de la modification de la réglementation afférente à la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT que, pendant la période estivale, la disponibilité réduite du personnel rend l'obtention des signatures d'autorisation plus difficile;

CONSIDÉRANT que la Direction des études et de l'approvisionnement propose de permettre une délégation d'autorité pendant la période estivale ou pour les situations d'urgence;

CONSIDÉRANT que l'actualisation complète de ce règlement aura lieu à l'automne 2025;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées pour adoption par la secrétaire générale.

Isabelle Sauvé, appuyée par Caroline Boyer, propose :

« d'adopter les modifications proposées au *Règlement de gestion financière* (n° 8), et ce, comme elles ont été présentées par le Secrétariat général et affaires juridiques. »

### CA 63 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **09.15 Résolution – Servitude pour un fossé de drainage sur le terrain de l'Institut du véhicule innovant avec la Ville de Saint-Jérôme**

---

Diane Bournival explique que, lorsque la Ville de Saint-Jérôme a cédé un terrain à titre gratuit pour y construire le bâtiment de l'Institut du véhicule innovant, le Collège s'était engagé à consentir une servitude à la Ville sur une partie du terrain. Cette servitude devait lui permettre d'effectuer les travaux nécessaires dans le fossé de drainage qui s'y trouve. Cette servitude sera donc signée prochainement.

CONSIDÉRANT que, par la résolution CM-13880/20-08-25, la Ville de Saint-Jérôme (la « Ville ») acceptait de céder au Cégep de Saint-Jérôme (le « Collège »), le lot 6 380 286 du cadastre du Québec, d'une superficie de 17 815 m<sup>2</sup>, pour permettre la construction du bâtiment devant abriter l'Institut du véhicule innovant (IVI);

CONSIDÉRANT que le Collège s'est engagé à consentir une servitude, car la Ville devait procéder à des travaux d'aménagement d'un fossé de drainage sur une partie du lot 6 380 286, objet de la cession mentionnée ci-dessus;

CONSIDÉRANT que la Ville désire obtenir une servitude permanente sur une partie du lot 6 380 286 du cadastre du Québec, mesurant 10 m par 15,30 m, d'une superficie de 153 m<sup>2</sup>;

CONSIDÉRANT que la servitude permettra à la Ville d'accéder au fossé de drainage afin de procéder à son entretien;

CONSIDÉRANT que le Collège désire consentir à l'établissement d'une servitude permanente sur une partie du lot 6 380 286 du cadastre du Québec, conformément à son engagement;

CONSIDÉRANT que le projet d'acte de servitude de drainage est présenté pour approbation.

Adel El Zaïm, appuyé par Alain Jutras, propose :

- « - de consentir à l'établissement d'une servitude pour un fossé de drainage sur une partie du lot 6 380 286 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, en faveur de la Ville de Saint-Jérôme, et ce, comme elle a été présentée par la secrétaire générale; et
- d'autoriser Nadine Le Gal et Stéphane Marcoux, ou, à défaut, une autre personne décisionnaire, à signer l'acte de servitude de drainage en faveur de la Ville de Saint-Jérôme, pour et au nom du Collège, comme il a été présenté par le Secrétariat général et affaires juridiques. »

#### CA 64 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **09.16 Résolution – Nomination des membres de la commission des études 2025-2026**

---

Patricia Tremblay présente les personnes nouvellement nommées à la commission des études pour l'année scolaire 2025-2026. Les personnes étudiantes siégeant cette année se présentent pour un nouveau mandat, ce qui constitue une première. Un membre du conseil d'administration, Jean-François Bergeron, agira comme membre observateur pour représenter le programme *Techniques juridiques*.

CONSIDÉRANT l'article 3 du *Règlement n° 15 concernant la commission des études* qui fixe le nombre de membres à 24 et détermine la provenance de ces derniers;

CONSIDÉRANT que les membres doivent être nommés par le conseil d'administration à la suite d'une recommandation de l'Assemblée générale du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme après désignation par leur groupe respectif pour les enseignants ou après désignation par leur groupe respectif pour les autres membres;

CONSIDÉRANT que la liste des membres désignés, incluant la provenance, qui composeront la commission des études 2025-2026, a été déposée à titre de document afférent de l'assemblée.

Camélee Boisvert-Labelle, appuyée par Caroline Boyer, propose :

« de nommer à titre de membres de la commission des études 2025-2026 du Cégep de Saint-Jérôme, les personnes mentionnées sur la liste présentée par la Direction des études, et ce, en conformité avec l'article 3 du *Règlement n15 concernant la commission des études*. »

### CA 65 (2024-2025)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **09.17 Information – Dépôt du calendrier de la commission des études 2025-2026**

---

Patricia Tremblay présente, à titre informatif, le calendrier provisoire des rencontres de la commission des études prévues pour l'année scolaire 2025-2026.

#### **09.18 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études**

---

##### ➤ **Présidence**

La présidente a déposé le rapport présenté ci-dessous.

##### **Participation à des rencontres et à des comités internes :**

- Comité exécutif;
- Rencontre statutaire avec Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.

##### ➤ **Direction générale**

D'entrée de jeu, Nadine Le Gal tient à souligner le dévouement des membres du conseil d'administration et les remercie de leur présence malgré la période estivale.

Elle attire l'attention des membres sur les événements suivants :

- YMX à Mirabel : cet événement a permis d'annoncer la signature d'une entente avec le Cégep Édouard Montpetit et l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA). Cette entente positionne favorablement le Collège et ses deux centres collégiaux de transfert de technologie dans le domaine de l'aéronautique. La participation de Stéphane Gauthier, accompagné de membres de son équipe, de Janic Lauzon et de Pier-Luc Laurin a été remarquée.

- Salon international de l'aéronautique et de l'espace (Le Bourget, France) : le Collège a assuré une présence forte, ce qui a permis d'asseoir la réputation du CDCQ comme joueur important de la zone d'innovation à Mirabel.
- Pavillon F : la Direction demeure confiante, même si la confirmation du financement de la prochaine phase se fait toujours attendre.
- Départ à la retraite du maire de la Ville de Saint-Jérôme, Marc Bourcier (diplômé du Collège) : il a reçu une marque de reconnaissance de l'Assemblée nationale.

La directrice générale a déposé le rapport ci-dessous.

#### **Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :**

- Comité de sélection des membres externes du comité des usagers et usagers, comité d'audit, des risques et des finances et conseil d'administration de Bibliothèque et Archives nationales;
- Comité exécutif et conseil d'administration de l'Institut du véhicule innovant;
- Conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre statutaire avec M<sup>me</sup> Marie Grégoire, présidente-directrice générale, et M. Frédéric Bouchard, président du conseil d'administration, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;
- Assemblée générale annuelle des Habitations Rivière-du-Nord.

#### **Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :**

- DG info;
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Comité directeur;
- Comité des finances et d'audit;
- Rencontre avec M. Robert Olivier, président de la Fondation du Centre Jacques Cartier, et M<sup>me</sup> Marie Montpetit, présidente-directrice générale;
- Rencontre statutaire avec M<sup>me</sup> Chantal Arbour, vice-présidente.

#### **Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Dîner de représentation avec M<sup>me</sup> Julie Delaney, présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides;
- Rencontre avec M. Sylvain Lambert, conseiller stratégique et administrateur de sociétés mandaté par Collecto Services regroupés en éducation : élaboration d'une nouvelle offre de formation et d'accompagnement en lien avec les processus de planification stratégique;
- Rencontre avec M. Hugo Lajoie, conseiller politique de la ministre responsable de la région des Laurentides;
- Rencontre avec M. François Leclerc, sous-ministre adjoint au financement, au budget et aux infrastructures, et M. Robby Desjardins, conseiller politique de la ministre de l'Enseignement supérieur : projet majeur d'infrastructure;
- Rencontre avec M<sup>e</sup> Étienne Morin, membre du comité consultatif du Quartier général de l'audace : possibilité de remise d'un DEC honoris causa à une personnalité;
- Rencontre avec M. Martin Pineault, directeur général des infrastructures, et M<sup>me</sup> Krystal Doucet, directrice de l'expertise et du développement des infrastructures au ministère de l'Enseignement supérieur : projet d'agrandissement du pavillon Germain-Bélanger (F);

- Rencontre avec M. Luc Brisebois et M<sup>me</sup> Julie Godard, respectivement maire et directrice générale de la Ville de Mont-Tremblant, ainsi que M<sup>mes</sup> Patricia Tremblay et Catherine Ricard, respectivement directrice des études et directrice adjointe des études et directrice du Centre collégial de Mont-Tremblant : suivi concernant les locaux du programme *Physiothérapie*.

**Participation à des comités internes :**

- Rencontres hebdomadaires du personnel d'encadrement;
- Rencontre du comité de perfectionnement des cadres;
- Rencontres du comité de direction;
- Rencontre du comité de gouvernance et d'éthique;
- Rencontres du comité exécutif;
- Rencontre du comité de collectionnement d'œuvres d'art contemporain.

**Participation à des rencontres diverses :**

- Rencontre statutaire avec les syndicats du personnel de soutien, professionnel et enseignant concernant la situation budgétaire du Québec : niveaux d'investissement, gel de recrutement et heures rémunérées;
- Rencontres statutaires avec M. Joël Bouchard, directeur de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre statutaire avec M. Patrice Vendette, président de l'Association des cadres du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontres avec l'équipe et les cadres de la Direction des ressources humaines : processus de sélection et consultation sur le profil de la personne recherchée pour remplacer la directrice des ressources humaines;
- Rencontre avec M. Frédéric Clermont, président du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontres avec les membres de l'exécutif et de la permanence de l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme : discussions sur les résidences étudiantes.

**Participation à des événements :**

- Cérémonie de remise de diplômes au Cégep de Saint-Jérôme;
- Cérémonie de fin d'études au Centre collégial de Mont-Laurier;
- Annonce conjointe du Cégep de Saint-Jérôme et du Cégep Édouard-Montpetit concernant la signature d'une entente qui permettra de proposer à l'industrie aérospatiale et manufacturière une offre de services renforcée et cohérente visant à répondre à ses besoins en matière de recherche appliquée, d'innovation et de développement des compétences de sa main-d'œuvre;
- Journée Plein air d'été du personnel du Cégep de Saint-Jérôme;
- Souper-bénéfice du terroir du Centre prévention suicide Faubourg;
- Colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale : cérémonie de la Mention d'honneur 2025 et banquet;
- Événement soulignant le départ à la retraite de M. Marc Bourcier, maire de la Ville de Saint-Jérôme;
- Salon international de l'aéronautique et de l'espace (Paris-Le Bourget, France).

**➤ Direction des études**

Patricia attire l'attention des membres sur les événements suivants :

- Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) : elle y a établi de nouveaux liens avec plusieurs établissements d'enseignement français, car certains programmes du Collège ont un lien avec le développement de l'aéronautique.
- Colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) à Québec : elle a assisté à des formations intéressantes.
- Journée Plein air d'été 2025 : la formule et l'activité de géorallye ont été appréciées par les membres du personnel.
- Cérémonie institutionnelle de remise de diplômes au campus de Saint-Jérôme (28 mai) : cette première cérémonie a connu un franc succès et a été inspirée par ce qui se faisait déjà à la Formation continue et dans les centres collégiaux.

La directrice des études a déposé le rapport ci-dessous.

**Participation à des conseils d'administration et à des comités externes :**

- Les entreprises d'insertion Godefroy-Laviolette (EIGL).

**Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :**

- Assemblée générale de la Commission des affaires pédagogiques (CAP) à Montréal;
- Rencontre de suivi sur la révision du programme *Techniques de génie mécanique* (TGM);
- Rencontre au sujet du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* : présentation du ministère de la Famille;
- CAP INFO, rencontres programme : attractivité des DEC techniques :
  - *Techniques de gestion et d'intervention en loisir* (391.A0);
  - *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A1);
  - *Techniques de génie mécanique* (341.A0);
  - *Technologie d'analyses biomédicales* (140.C0).

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Rencontre avec la Ville de Mont-Tremblant : état d'avancement des locaux du programme *Techniques de physiothérapie*;
- Suivi du projet Campus connecté de la Corporation de développement économique (CDE) de la MRC des Laurentides;
- Rencontre de préparation : mission du Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE) à Paris, Le Bourget, en France.

**Participation à des rencontres et à des comités internes :**

- Gestion de la contribution des directeurs adjoints aux études (DAÉ);
- Agrandissement du pavillon F;
- Rencontre de la Cellule de leadership – Sécurisation culturelle autochtone;
- Commission des études;
- Rencontre des coordonnatrices et coordonnateurs de départements et responsables des comités programmes;

- Rencontre du comité des études du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Rencontres du comité de direction;
- Rencontres de la régie des études;
- Rencontres du comité exécutif;
- Rencontre préparatoire du conseil d'administration;
- État d'avancement des locaux du programme *Physiothérapie*;
- Rencontre de suivi budgétaire du Fonds 2.

#### **Entrevues et participation à des événements :**

- Assemblée générale de l'Association des directrices et des directeurs des études des collèges du Québec (ADDECQ) à Montréal;
- Colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) à Québec;
- Cérémonie institutionnelle de remise de diplômes au CSTJ;
- Cérémonie de fin d'études au CCML;
- Salon international de l'Air et de l'Espace (SIAE) au Bourget 2025;
- Annonce – Zone Aéro à Mirabel;
- Journée Plein air d'été 2025.

#### **09.19 Informations et divers**

---

**Avis de motion** – pour la modification prochaine des règlements suivants :

- *Règlement de régie interne* (n° 1) – chartes des comités
- *Règlement relatif au comité exécutif* (n° 4)
- *Règlement de gestion financière* (n° 8)

#### **Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier**

- Le réputé Vélo-Golf, organisé par la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, aura lieu le 9 septembre prochain. Il reste encore des billets pour l'activité de vélo ou le souper.

#### **09.20 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Alain Jutras, appuyé par Adel El Zaïm, propose :

« la levée de la séance. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

L'assemblée se termine à 20 h 03.

Carmen-Gloria Sanchez  
Présidente

Diane Bournival  
Secrétaire